



Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes

AR PREFECTURE

063-200072080-20220412-CC20220322-DE
Reçu le 26/04/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 39

Votants : 45

L'an deux mille vingt-deux, le 12 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 6 avril 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2022-03-22

OBJET :
ATTRIBUTION DU MARCHÉ
DE L'ETUDE MOBILITE

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Pascale JEAN ; Jocelyne LELONG ; Claire LEMPEREUR ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; Valérie ROCHE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Odile SOULIER ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

Publiée ou notifiée
le :

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Denis ASTRUC ; Christian JEROME ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Christian JOUHET ayant donné procuration à Valérie ROCHE ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ;

Excusés remplacés par le suppléant : Jean-Claude BELLARD remplacé par Gilles NAVARRO ; François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Marc BEAUMONT ; Cédric BOILOT ; Claude DUBOSCLARD ; Robert DUBUIS ; Annelise DURON ; Marie-Christine LOURDIN ; David SABY ; Jacques THOMAS ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy et notamment la loi n° 2019-1428 d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, dite loi LOM, qui consacre le rôle des collectivités locales dans la mise en place des solutions de mobilités et charge l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) de construire des solutions de mobilité en concertation avec les acteurs locaux compétence en matière de mobilité,

Vu la délibération du 14 novembre 2017 validant les modifications statutaires de l'EPCI et actant la prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy,

Vu l'arrêté préfectoral du Puy-de-Dôme N°19-00340 du 13 mars 2019 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy,

Vu la délibération en date du 22 février 2022 approuvant l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy, par le biais d'un travail avec un bureau d'études et d'une démarche participative,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence en procédure adaptée envoyé le jeudi 10 février 2022 au journal d'annonces légales La Montagne Centre France et sur la plateforme de dématérialisation emarchespublics, ayant pour objet : « Etude Préalable et Elaboration du Plan de Mobilité Simplifié »,

Vu les critères de sélection des offres à savoir :

- Prix des prestations (pondération 40 points) ;
- Valeur technique de l'offre (pondération 60 points) :
- Méthodologie proposée ;
- Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate ;
- Qualité des références fournies.

Considérant après analyse, que l'offre présentée par le bureau d'études ADETEC situé au 86, Quai Féron - 63150 La Bourboule, apparait comme économiquement la plus avantageuse au vu des critères sus-énoncés,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'attribuer le marché d'étude préalable et du plan de mobilité simplifié à l'entreprise ADETEC, suivant son offre avec variante libre, pour un montant de 42 510,00 € HT,
- D'autoriser M. le Président à signer ledit marché et à le notifier ainsi que tous actes subséquents nécessaires à son exécution,
- De dire que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions ,
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions,
- dit que les crédits sont inscrits au budget principal de la Communauté de communes pour 2022.

.....

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 12 avril 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Laurent DUMAS





Marché public de prestations intellectuelles

**Réalisation de l'étude préalable et élaboration du
Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté de
Communes du Pays de Saint-Eloy**

Acte d'engagement

A - Objet de l'acte d'engagement.

- Objet du marché ou de l'accord-cadre:

Réalisation de l'étude préalable et élaboration du Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy

B - Identification et signature de l'acheteur.**■ Désignation de l'acheteur :**

Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy
Rue du Puits Saint Joseph
63700 SAINT ELOY LES MINES
Tél. : 04 73 52 72 72
Email : accueil@paysdesainteloy.fr

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

Laurent DUMAS
Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy
Rue du Puits Saint Joseph
63700 SAINT ELOY LES MINES
Tél. : 04 73 52 72 72
Email : accueil@paysdesainteloy.fr

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) :

Comptable Public
Trésorerie de Riom
BP 10047
49 rue de Toulon
63206 Riom Cedex
Courriel : sgc.riom@dgfip.finances.gouv.fr

C - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.**C1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :**

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché énumérées à l'article 3 du CCAP et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société ADETEC sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

ADETEC - Bureau d'études en transports et déplacements

86 quai Féron
63150 La Bourboule
bcordier.adetec@orange.fr
Tél. : 04 73 65 94 24
SIRET 432 170 033 00034

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Offre de base (Tranche ferme) :

Taux de la TVA : 20 %

Montant hors taxes¹ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 35 910 €

Montant hors taxes arrêté en lettres à : trente-cinq mille neuf cent dix euros

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à : 43 092 €

Montant TTC arrêté en lettres à : quarante-trois mille quatre-vingt-douze euros

Variante 1 (facultative) : enquête sur les pratiques et besoins de déplacements

Taux de la TVA : 20 %

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 5 400 €

Montant hors taxes arrêté en lettres à : cinq mille quatre cent euros

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à : 6 480 €

Montant TTC arrêté en lettres à : six mille quatre cent quatre-vingts euros

Variante 2 (facultative) : calcul des impacts du PdMS

¹ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

Taux de la TVA : 20 %

Montant hors taxes³ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 1 200 €

Montant hors taxes arrêté en lettres à : mille deux cent euros

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à : 1 440 €

Montant TTC arrêté en lettres à : mille quatre cent quarante euros

C2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

C3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant⁴ :

Prestataire unique :

Ouvert au nom de : SARL ADETEC
 pour les prestations suivantes : toutes
 Domiciliation : La Banque Postale - Centre Financier - 87900 Limoges Cedex 9
 Code banque : 20041 Code guichet : 01003 N° de compte : 0291475C024 Clé RIB : 02
 IBAN : FR09 2004 1010 0302 9147 5C02 402
 BIC : PSSTFRPPCLE

³ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

⁴ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Groupement solidaire avec compte joint :

Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
 IBAN :
 BIC :

Groupement solidaire sans compte joint :

Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
 IBAN :
 BIC :

Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
 IBAN :
 BIC :

Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
 IBAN :
 BIC :

Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
 IBAN :
 BIC :

L'attention du candidat est attirée sur le fait que cette possibilité offerte au groupement ne signifie pas pour la Communauté de Commune la reconnaissance d'un groupement conjoint ou l'acceptation de suivre ou veiller à une bonne répartition financière entre cotraitants. La communauté de communes ne s'immiscera pas dans les contrats privés de cotraitance. Les factures présentées devront être faites par le mandataire pour le compte du groupement (attention aucune facture de cotraitant ne sera acceptée). Le mandataire précisera à la fin de chaque facture sur quel(s) compte(s) devra être versé le paiement pour libérer la communauté de communes de ses obligations.

C4 - Avance : ([article R. 2191-3 CCP](#))

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI
 (Cocher la case correspondante.)

C5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

L'exécution du marché commence à compter de :

la date de notification du marché public ;

- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification ;
- la date de réception du premier bon de commande ;

La durée d'exécution de la prestation est de 12 mois (variante facultative comprise) à compter de la date de l'ordre de service.

D - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

D1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Bruno CORDIER, gérant	La Bourboule, le 28/02/2022	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du code de la commande publique) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

- conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

E - ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre⁵ pour valoir marché

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération en date du 14/04/2022

A Saint-Eloy les mines
Le 14/04/2022



Elle est complétée par les annexes suivantes⁶ :

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
- Autres annexes (A préciser) :

F - NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)


En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A B. Barbaud le 20.4.2022⁷

Signature


reçu à titre de notification
du présent marché

⁵ Préciser la ou les variantes à retenir dans ce marché

⁶ Cocher la case correspondante

⁷ Date et signature originales

En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception):
Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)

G - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES ⁸

Certificat de cessibilité établi en date du à

OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

et devant être exécutée par

en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁹
Signature

⁸ Cochez la case qui correspond à votre choix, soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire

⁹ Date et signature originales